



**PARTICIPATION DE LA COTE D'IVOIRE A LA VINGT-TROISIEME CONFERENCE DES
PARTIES (COP23) A LA CONVENTION-CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES**

**POINT DE PRESSE DE MADAME LE MINISTRE DE LA SALUBRITE, DE
L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

[Rappel des enjeux COP23]

La vingt-troisième Conférence des Parties (COP23) sur le climat s'est inscrite dans la poursuite des actions concrètes et des négociations des mécanismes de mise en œuvre de l'Accord de Paris sur le climat relativement à l'atténuation, l'adaptation, le financement, le renforcement des capacités, le rehaussement de l'ambition, la transparence dans l'action, les mécanismes de marché et non-marché, le développement et le transfert de technologies climatiques, et la question du bilan mondial qui sera établi en 2018.

Le processus d'établissement de l'Accord de Paris, appelé « Programme de travail », a été l'enjeu majeur de la Conférence des Parties. Cette rencontre était dédiée à la rédaction du manuel de mise en place de l'Accord de Paris que la communauté internationale doit formaliser avant décembre 2018. En outre, un plan d'action concernant le financement de la mise en œuvre de l'Accord de Paris dans chaque pays a été défini avec la Banque Mondiale et a été mis sur la table des négociations au cours de cette COP23.

L'an dernier, la Conférence de Marrakech (COP22) sur le climat a donné lieu à de nombreuses décisions qui constituent des avancées incontestables dans la lutte contre les changements climatiques. Ces décisions ont été renforcées afin de favoriser le développement de nombreuses initiatives régionales.

[Résumé agenda de la délégation ivoirienne]

- **Plus d'une trentaine de rencontres (Réunions, B to B et tables rondes) menées par :**
 - **Les Ministères ;** (MINSEDD ; MCLAU/Direction de l'Assainissement Rural ; MINADER ; MINEF ;....)

- **Les Institutions** (Assemblée Nationale; SP-CNFEM-PFO/FEM RCI ; World Resource Institute (WRI) ; Stockholm Environment Institute (SEI) ; GCF/ PF ; CTCN / MANAGER NETWORK AND CAPACITY BUILDING...)
- **Les Partenaires Techniques et Financiers** (RTCC ; BANQUE MONDIALE ; PNUD COTE D'IVOIRE ; ONU – HABITAT ; UNITAR...)
- **Les Collectivités Territoriales** (Mairie de COCODY ; Conseils Régionaux; ARDCI ; Mairie du PLATEAU ; Mairie de GRAND-BASSAM)
- **Le Secteur privé** (CGECI, GROUND FOUNDATION ; FIRCA ; SODEXAM)
- **Les ONG** (Alliance Ivoirienne pour les Foyers Améliorés et Energie de Cuisson Propre, ONG Femmes de Salem Inter / Présidente)
- **Principaux sujets abordés :**
 - Recherche de financement FEM pour la restauration des sols ;
 - Les Producteurs du Café Cacao sur les défis de la déforestation
 - Financement des collectivités territoriales ;
 - Présentation de l'instrument d'aide au climat du programme intra - ACP de l'AMCC et possibilité d'appui à la plateforme des producteurs de café-cacao ;
 - Incorporation des SLCPs dans le renforcement des CDNs ;
 - Mise en œuvre de l'action pour l'Autonomisation Climatique (ACE)
 - Informer les autorités ivoiriennes sur l'importance du mécanisme technologique, féliciter le pays pour le nombre de requêtes soumis au CTCN.
 - Séance de travail sur le Side-event Stratégie Nationale REDD+ et politique de réhabilitation des forêts
 - Projet Grand-Bassam, ville durable modèle
- **Conventions et Accords signés**
 - Convention avec les chocolatiers par le Ministère des Eaux et Forêts
 - Convention pour l'organisation d'un forum international sur la finance climatique
 - Accords pour la sauvegarde des rapaces et des requins

[Composition de la délégation ivoirienne]

Il est toujours agréable pour un pays d'arriver à mobiliser autant de participants à ce genre de sommets internationaux.

Comme toutes les réunions des Nations Unies, il est nécessaire d'avoir une accréditation pour avoir accès aux différents sites des rencontres et des événements. Et donc, il est clair que tous ceux qui sollicitent et obtiennent une accréditation pour participer à une COP, ne sont pas forcément garanti d'y participer. Il y a donc nuance entre le nombre de personnes qui demandent l'accréditation, le nombre de personnes qui obtiennent l'accréditation, le nombre

de personnes qui obtiennent le visa et le nombre de personnes qui participent effectivement aux travaux de la COP.

Dans le cadre de cette COP23, sur plus de 700 demandes d'accréditations qui ont été reçues par mon ministère, se sont 543 personnes qui ont pu obtenir l'accréditation. De plus, toutes ces 543 personnes n'ont pas pu obtenir le visa Schengen, qui bien sûr ne dépend pas de l'Etat de Côte d'Ivoire.

Ce sont donc 178 personnes qui ont constitué la délégation ivoirienne présente ici à Bonn, en Allemagne. Cette délégation est composée de :

NOMBRE DE PARTICIPANTS A LA COP 23 PAR STRUCTURE

N°	STRUCTURE	NOMBRE DE PERSONNES	%
1	INSTITUTION DE LA REPUBLIQUE	23	12,92%
2	MINISTERES	69	38,76%
3	COLLECTIVITES	44	24,72%
4	SECTEUR PRIVE	19	10,67%
5	MEDIA	5	2,81%
6	ONG	18	10,11%
TOTAL GENERAL		178	100,00%

NOMBRE DE PERSONNES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT A LA COP 23

N°	STRUCTURES	NBRE CCM*	NBRE VENU*	ECART
1	MINSEDD	14	14	0
2	MINISTERE DES EAUX ET FORETS	4	4	0
3	MINISTERE DU PETROLE	1	0	1
4	MINISTERE DU PLAN	1	1	0
5	MINISTERE DE LA SANTE	0	0	0
6	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	2	1	1
7	MINISTERE DU TRANSPORT	1	1	0
8	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES	1	1	0
9	MINISTERE DE LA CONSTRUCTION	7	0	7
10	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	6	1	5
11	ONPC	1	0	1
TOTAL		38	23	15

NB : * statistique faite sur la base de la CCM et des personnes ayant émargée sur le stand de la Côte d'Ivoire

MONTANT DES PRISES EN CHARGE PAR L'ETAT A LA COP 23						
N°	STRUCTURES	NBRE CCM	MONTANT PREVU	NBRE VENU	MONTANT DEPENSE	ECART
1	MINSEDD	14	23 404 200	14	23 404 200	0
2	MINISTERE DES EAUX ET FORETS	4	14 849 000	4	14 849 000	0
3	MINISTERE DU PETROLE	1	3 660 000	0	0	3 660 000
4	MINISTERE DU PLAN	1	3 660 000	1	3 660 000	0
5	MINISTERE DE LA COMMUNICATION	2	5 781 200	1	2 820 600	2 960 600
6	MINISTERE DU TRANSPORT	1	3 660 000	1	3 660 000	0
7	MINISTERE DES RESSOURCES ANIMALES	1	3 660 000	1	3 660 000	0
8	MINISTERE DE LA CONSTRUCTION	7	17 102 400	0	0	17 102 400
9	MINISTERE DE L'AGRICULTURE	6	20 692 900	1	3 100 000	17 592 900
10	ONPC	1	3 420 600	0	0	3 420 600
TOTAL		38	99 890 300	23	55 153 800	44 736 500

[Mot de satisfaction de Mme le MINSEDD]

- Programme COP23 bien déroulé
- Forte participation de la Cote d`Ivoire due à une mobilisation bien conduite
- Signature de plusieurs conventions et accords de coopération
- Négociations pour la mobilisation de financements pour les projets